



SÉMINAIRE DE TERRAIN ORGANISÉ PAR LE GHFF

« Le temps des territoires »

La Chaise-Dieu, 17 et 18 septembre 2015

Ce que nous disent les forêts du Livradois

Comment relever le défi du renouvellement de la forêt française ?

Séminaire de terrain organisé par le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises
avec le soutien
du Conseil départemental de la Haute Loire,
du Centre régional de la propriété forestière d'Auvergne
et du Syndicat des propriétaires forestiers privés de la Haute-Loire

Le Groupe d'Histoire des Forêts Françaises a tenu son deuxième « Temps des territoires » les 17 et 18 septembre à La Chaise Dieu. « À l'écoute des forêts du Livradois », c'est sur le thème du renouvellement des peuplements forestiers que le GHFF voulait croiser les regards des sciences humaines et des acteurs de ce territoire.

Sous un bon soleil, la montée vers La Chaise Dieu, depuis le lycée agricole de Brioude-Bonnefont et jusqu'à Sembadel Gare et la scierie Filaire, a été riche d'images : accrues de pin sylvestre et de chêne pubescent, plantations d'épicéa ou de douglas, étage de la sapinière, enserrement des parcelles agricoles ou des hameaux par la forêt. Elle a permis de prendre conscience des grandes questions forestières du lieu: des plantations qui n'ont connu aucune intervention sylvicole depuis leur installation, des coupes rases qui ne sont pas suivies d'une reconstitution du peuplement. Ici la forêt est partout, les paysages se ferment, les taux de boisement dépassent souvent les 70% quand ce n'est pas 80%. Non éclaircis, les peuplements sont sombres, serrés, difficilement pénétrables, et fragiles.

Beaucoup de forêt, parfois trop, mais pas assez de gestion, pas la bonne gestion!

Que faire ? Quelle place donner à la forêt ? Comment « réveiller » les propriétaires ? Comment « faire tourner les bois » ?

La table ronde du jeudi soir n'a pas fait apparaître de solutions évidentes. Ici le Plan de développement de massif (PDM), devenu Plan local d'actions forestières (PLAF), peine à mobiliser des propriétaires privés qui considèrent volontiers que leur forêt, malgré sa petite taille (moyenne de la parcelle : 0,5 ha, moyenne de la propriété : 2,5 ha), est le bas de laine dans lequel ils puiseront quand ils en auront besoin –mais pas maintenant, pas tout de suite !

Le lendemain, deux communications sur l'histoire forestière locale ont confirmé que, dans le passé, les choses n'allaient pas de soi non plus. Les relations entre les hommes et les forêts n'étaient pas véritablement paisibles : il y avait des problèmes et des conflits ; du pacage incontrôlé, des vols de bois, des tempêtes fréquentes (tous les deux ou trois ans ?) ; des spoliations de parcelles et la « voracité des abbés commandataires... Et les grands textes réformateurs ou réglementaires n'étaient pas forcément suivis d'effet : « majesté des textes, modestie des résultats » !

Les problèmes aujourd'hui s'expriment différemment. Et il semble clair qu'au-delà des questions de technique forestière et de sylviculture qui semblent globalement maîtrisées (on sait bien ce qu'il faudrait faire), l'effort doit porter sur la sensibilisation, l'information, la formation avec l'objectif d'un véritable basculement culturel.

Les deux autres communications du matin ont tracé des pistes : identification et compréhension des motivations des acteurs locaux, propriétaires fonciers, exploitants agricoles et collectivités locales en particulier ; application du principe du « penser global, agir local » ; écoute de ce que dit le territoire et mise en œuvre d'une « intelligence territoriale » impliquant d'entendre les acteurs, leurs représentations, leurs souhaits et réticences, en vue de bâtir un projet commun.

Comme l'a rappelé la représentante du ministère de l'agriculture, c'est dans cet esprit qu'est bâti le volet forestier de la loi d'avenir du 13 octobre 2014. Dans le cadre d'un programme national de la forêt et du bois, la loi « donne la main » au niveau régional, puis au niveau territorial, pour décliner les grandes orientations et les ambitions nationales et identifier les actions à mener au plus près des spécificités et des priorités régionales. Pour cela, un programme régional de la forêt et du bois sera élaboré avec l'ensemble des parties prenantes, sous la responsabilité conjointe du préfet et du président du conseil régional.

La visite de l'abbaye de La Chaise Dieu a magnifiquement clôturé ce temps des territoires « casadéen ».

Le prochain cahier d'études du GHFF, numéro 26 à paraître fin janvier 2016, portera trace de ce séminaire comme il restituera les journées « dans les pas de Gérard Houzard » des 28 et 29 mai 2015.